



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Clermont-Ferrand 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Loire
éducation
nationale

L'inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Loire

à

SE UNSA
Maison des Syndicats
4 Rue de la Passerelle
43000 LE PUY EN VELAY

Vals-près-Le Puy, le 16 décembre 2019

Division du personnel
enseignants du 1^{er} degré
public

Affaire suivie par
Evelyne BREUL

Téléphone
04 71 04 57 55
Courriel
dpe43@ac-clermont.fr

7, rue de l'Ecole Normale
B.P. 80349 - VALS
43012 Le Puy-en-Velay
cedex

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Site web

<http://www.ac-clermont.fr/dsden43/>

Objet : procédure de déclaration de non-grève

J'accuse réception de votre en courrier en date du 17 octobre 2019 concernant la procédure d'attestation de service fait lors d'un jour de grève.

Une réflexion départementale est en cours afin d'améliorer la procédure actuelle.

Les personnels enseignants seront tenus informés dès qu'un nouveau processus sera mis en place.

Marie Hélène AUBRY